

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°16 du 24 septembre 2009

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 18 septembre 2009

Date d'affichage : 18 septembre 2009

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

L'an deux mil neuf, le vingt quatre septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, Salle Claire Girard, en séance publique, sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Didier DAGUE, Mme Francelyse ADAM, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Amar HADDOU, Mme Maryse MEDDAH, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Séverine AUBERT, Mme Linda HELLA, M. Régis GENET, Mme Monique HERVE, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. The Hung PHAM	avait donné pouvoir à	Mme Elvira JAOUEN
Melle Sabrina MEDJBEUR	avait donné pouvoir à	M. Roseline DROUIN
Mme Joëlle COLLET	avait donné pouvoir à	M. Régis GENET
M. Christian TAXIL	avait donné pouvoir à	Mme Bénédicte DEREN

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Hussen KEBE a été désigné secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal et annonce qu'une note proposant une motion relative à la privatisation de la poste est remise sur table

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 25 juin 2009

Le procès verbal du 25 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

01 – Donner acte des décisions prises par le Maire

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire (n°2009-23 à 2009-41).

02 – Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) de l'Agglomération de Cergy-Pontoise - Participation

Le Conseil Municipal, à la Majorité, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Ms Régis GENET, Antoine VANDAELE, Christian TAXIL),

- **Approuve** l'achat d'une action de la Société Publique Locale d'Aménagement Cergy-Pontoise Aménagement auprès de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au prix de 0 € et de 1 action à 100 € / action.
- **Approuve** les statuts de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement.
- **Désigne** Monsieur Xavier COSTIL en qualité de représentant de la Commune de Courdimanche à l'assemblée générale de la SPLA et Monsieur Yves RIPOCHE en qualité de représentant de la Commune de Courdimanche à l'assemblée spéciale
- **Autorise** les représentants de la Commune de Courdimanche au sein de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement à assurer toutes fonctions au sein de cette nouvelle structure.
- **Autorise** Madame la Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'ensemble des documents afférents.

03– Mise à jour de l'inventaire du patrimoine communal

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité par 29 voix pour,

- **Décide** de sortir de l'inventaire du patrimoine communal les biens désignés ci-dessous,
- **Prononce** la mise à la réforme des biens désignés ci-dessous,

Bordereau / Mandat	désignation	Date d'achat	Valeur d'acquisition	Valeur amortie	Numéro d'inventaire communal
83 / 429 de 2008	Matériel informatique	20/02/2008	1 436.40 €	478.80 €	2008007

Désignation	Date d'achat	N° immatriculation	Date 1 ^{ère} immatriculation	Valeur d'acquisition	Valeur amortie	Numéro d'inventaire communal
Clio	30/11/1998	522 CFC 95	30/11/1998	9 663.44 €	9 663.44 €	98007

- **Autorise** les opérations réelles et d'ordres budgétaire qui s'en suivent.

04 – Déficit de régie de recettes – demande de remise gracieuse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- **Accepte** la demande de décharge et de remise gracieuse formulée par le régisseur comptable.
- **Accepte** de prendre à sa charge la valeur de la remise gracieuse éventuelle décidée par le Trésorier Payeur Général dans la limite des montants indiqués.

05– Liquidation du marché de réalisation d'un abribus rue Raymond Berrivin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- **Statue** sur le montant du Décompte Général Définitif, soit 11 665.00 € HT (13 951.34 € TTC),
- **Fixe** le montant des pénalités de travaux courant du 29 janvier 2008 au 30 juin 2009 soit 510 jours qui se décomposent comme suit : 100 €/jour X 510 jours = 51 000 € HT soit 60 996 € TTC et d'y appliquer une remise gracieuse totale,
- **Demande** en contrepartie à la société CHAPON la remise gracieuse des pénalités de retard de paiement.

06 – Subvention au festival Jazz au Fil de l'Oise pour l'organisation d'un concert

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, émet un avis favorable au versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association « Jazz au Fil de l'Oise ».

07– Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 28 voix pour, 1 voix contre (Mme Monique HERVE), approuve le nouveau règlement intérieur des structures enfance.

08– Convention de mise à disposition gratuite d'équipements communaux

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour, 1 contre (Mme Monique HERVE), 4 non participation (Ms Pascal CRAFFK, Hussen KEBE, Christophe LHARDY, Antoine VANDAELE),

- Autorise Madame la Maire à renouveler la convention de mise à disposition gratuite avec les quatorze associations conventionnées en 2008,
- Autorise Madame la Maire à signer une convention de mise à disposition gratuite sur le même modèle avec les quatre nouvelles associations suivantes :
 - *La Compagnie du Petit Tulle*
 - *Je parle le Chinois*
 - *Association des Cours de langue de Menucourt*
 - *TKD Elite Courdimanche.*

09 – Intégration des parties communes (voiries, espaces verts et éclairage) des associations syndicales libres (ASL) ou assimilés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, 2 non participations (Ms Antoine VANDAELE, Christian TAXIL),

- **Approuve** la cession à titre gratuit à la commune des voiries, des espaces verts et des réseaux d'éclairage communs de l'ASL le Domaine des Greens, de l'ASL Cergy Golf et de l'AFU de la zone sud de Courdimanche
- **Approuve** la cession à titre gratuit à la commune du réseau d'assainissement de l'AFU de la zone sud de Courdimanche
- **Précise** que les frais notariés relatifs à ces cessions seront à la charge exclusive des ASL concernées sauf pour l'ASL le Domaine des Greens.
- **Autorise** Madame la Maire à signer tout acte afférent à ces cessions.

10 – Présentation du rapport d'activités 2008 de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2008 de la CACP.

11 – Proposition de motion concernant la privatisation de la Poste, l'organisation d'un débat public et d'un référendum sur le service public local

Le conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix pour, 6 non participations (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Ms Régis GENET, Antoine VANDAELE, Christian TAXIL)

- **Se prononce favorablement** pour le retrait du projet de loi postale 2009,
- **Soutient** le comité local de défense de la poste dans l'organisation de la votation citoyenne du 3 octobre 2009 sur la privatisation de la poste et le relais de l'information auprès des administrés de la commune.
- **Demande** la tenue d'un référendum sur le service public local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h30.

Elvira JAOUEN